

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/ AONO/CIPM/CANI/2025 DU 20/02/2025 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION MARCHE BAMYANGA CSI EN PAVE LONG DE 530 M DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE I :

1.0bjet

Le Maire de la Commune de Ngaoundéré 2ème autorité contractante lance un appel d'Offres National Ouvert N° 002/AONO/CIPM/CANI/2025 DU 20/02/2025 pour l'exécution des travaux de Réhabilitation marché de **BAMYANGA CSI** en pavé long DE 530 M dans la COMMUNE DE NGAOUNDERE I :

2.Consistance des prestations

Les travaux comprennent en particulier les opérations suivantes :

- Installation de chantier;
- Terrassements et chaussées
- Ouvrage en béton armé.

3.Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est **429 000 000 (cent vingt-neuf millions**

4.Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais invitées à soumissionner.

5.Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er (financement du budget d'investissement public) exercice 2025 MINDUH.

6.Consultation du Dossier

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du M0/MOD aux heures ouvrables à [Lieu de consultation du DAO (service SIGAMPj, téléoption : 699 1702 22 dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>. sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm) ou sur tout autre moyen de communication électronique fixé par le maître d'ouvrage (à préciser).

7.Acquisition du Dossier

La version physique du dossier de consultation peut être retiré auprès du Secrétaire Général de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er ou au service Technique (SIGAMP), contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la somme de **100 000 (cent mille) francs CFA** non remboursable des frais d'acquisition de PAC, dès publication du présent avis.

Trésor Public pour les Administrations publiques et dans le Compte spécial CAS- ARMP pour les autres Maîtres d'Ouvrage sauf dérogation expresse.

Il est également possible d'obtenir la version électronique de l'AC par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

8.Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat de la commission Interne de passation des MarcJmPublics placée auprès de la commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er contre récépissé au

plus tard le 11 mars 2025 à 14 heures et devra porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/
AONO/CIPM/CANI/2025 DU 20/02/2025POUR LES
TRAVAUX DE REHABILIATTION MARCHE BAMYANGA CSI EN PAVE LONG DE
530 M DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE I :**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS ou toute autre moyen de communication électronique officiel à préciser par le maître d'ouvrage au plus tard le [date limite de réception des offres] à [Heure limite]. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Taille et format des fichiers.

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

5. MO pour l'Offre Administrative ;

15. MO pour l'Offre Technique ; • 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

Format PDF pour les documents textuels ;

JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.!

NB : L'offre devra être accompagnée d'une clé **USB** contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif et le bordereau du prix unitaire.

9.Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage

pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois.**

10.Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivré par un organisme ou une institution financière de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 de AC, d'un montant de deux millions cinq cent quatre-vingt mille (**2 580 000 francs CFA TTC**). Il est au plus égal à 2% du cout prévisionnel TTC du marché conformément à l'arrêté

en vigueur et Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente.

La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable,

11.Recevabilité des Offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé. Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires,
- les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres :
- les plis non-conformes au mode de soumission
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des

pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

Pour le cas de l'Appel d'Offres Restreint (ouverture en 02 temps) : il y a lieu de relever qu'en plus du nombre d'exemplaires de l'offre financière requis, le soumissionnaire est tenu de présenter un exemplaire de cette offre financière, dans une enveloppe scellée pour servir d'offre témoin marquée comme telle, et destinée à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics pour conservation. Le défaut de présentation de cette offre témoin entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné, dès l'ouverture des plis par la Commission de Passation des Marchés,

Présentation de l'offre

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et/ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente. Elles seront contenues dans une (01) enveloppe fermée et scellée, comprenant :

Partie administrative

- Une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
- Une copie légalisée du registre de commerce ou l'expédition ;
- Une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Une attestation de conformité fiscale en cours de validité ;
- Une attestation d'immatriculation timbrée ;
- Une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- Une attestation pour soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;

- Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- Une caution de soumission d'un montant, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.
- Un plan de localisation signé par le soumissionnaire
- Une quittance d'achat du Dossier de Consultation.

Partie technique

- Bilan financier des deux dernières années ;
- Certificat de solvabilité d'un montant supérieur ou égal à 50 000 000 (cinquante millions) FCFA ;
- Méthodologie d'exécution des prestations y compris les dispositions prévues pour la protection de l'environnement, l'hygiène et la sécurité du chantier et le planning d'exécution ;
- Références du cocontractant dans le domaine des bâtiments (au moins deux) ;
- Le personnel d'encadrement ;
- Un Conducteur des travaux, Ingénieur des travaux du Génie Civil ayant au moins 03 ans d'expériences dans les constructions des bâtiments ;
- Un Chef de chantier, Technicien supérieur du Génie Civil ayant au moins 03 ans d'expériences dans les travaux de construction des bâtiments ;
- Un Responsable administratif et financier, titulaire d'un baccalauréat G2 ayant au moins 03 ans d'expérience dans la gestion administrative et financière des chantiers BTP.
- Les matériels essentiels (camion benne. Aiguille vibrante, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison, théodolite, bétonnière) ;
- Une attestation de visite de site signée par le Maire ou le Chef d'établissement, ou sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières, paraphé sur toutes les pages, daté et signé à la dernière avec la mention « lu et approuvé » ;

– Le projet de marché dûment complété et signé.

Partie financière

- La soumission timbrée, datée et signée ;
- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, signé et daté ;
- Le devis quantitatif et estimatif dûment rempli, signé et daté ;

Le sous-détail des prix unitaires

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fvgj^ un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **11 mars 2025 à 15 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés de la CAN en présence du Maître du Maitre d'Ouvrage représentant dans la salle des délibérations de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée, même en cas de groupement d'entreprise.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.

[L'ouverture de la séance de dépouillement doit se faire au plus tard une heure après celle limite de réception des offres fixée dans le Dossier d'Appel d'Offres].

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- L'absence ou non-conformité du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
- La non-production au-delà de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Des fausses déclarations, manoeuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- D'une note technique inférieure à 70% des points sur 100 renvoyant au seuil de qualification des offres techniques) ;
- L'absence ou non-conformité d'une copie du récépissé de consignation de la caution de soumission délivrée par la CEDEC;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

Sous peine de rejet, la caution de soumission doit être impérativement produite en original, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

– Une déclaration sur l'honneur signée et datée certifiant la visite du site et selon le mode! joint en annexe **OUI/ NON**

2 Une déclaration sur l'honneur des soumissionnaires par laquelle ils attestent que non seulement ils n'ont pas abandonné de marché au cours des 03 (trois) dernières années, mais aussi qu'ils ne figurent pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics **OUI /NON**

3 Le bilan financier des deux dernières années **OUI /NON**

4 L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieures ou égales à 50 000 000 (cinquante millions) **OUI /NON**

5 – Références de l'entreprise dans les réalisations similaires **OUI/ NON**

6 – Expérience du personnel d'encadrement sur le chantier ; **OUI/ NON**

7 Les matériels essentiels (bulldozer, pelle chargeuse, niveleuse, compacteur manuel, camion benne, citerne à eau, véhicule de supervision, matériel géotechnique (densitomètre, moule Proctor, balance et tamis) et autres matériels):

OUI /NON

8 Proposition technique : existence d'une méthodologie (organigramme de l'entreprise, organisation et méthodologie des travaux, planning d'exécution des travaux, plan du projet, disposition prévue pour la protection de l'environnement, l'hygiène et la salubrité du chantier)

OUI /NON

9 Preuves d'acceptation des conditions du marché. **OUI /NON**

10 – Le non-respect de 2 critères entraînera l'élimination de l'offre

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% à l'évaluation de la partie technique seront admis à l'analyse de la partie financière.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'appel d'offre et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la mieux-disante par combinaison des critères techniques financiers et ou esthétiques.

Nombre maximum de lots :

Un candidat peut soumissionner pour un ou plusieurs lots, mais ne peut être attribuaire de plus de trois lots [En cas d'allotissement, indiquer le nombre maximum de lots dont un candidat peut être attribuaire.

[Au cas où un soumissionnaire serait le mieux disant pour plus de lots, le Maître d'Ouvrage lui attribuera les lots de sa liste de préférence précisée dans l'offre financière selon les

conditions précises dans le RPA0.

15.Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours pour les A0N et 120 jours pour les A0I à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

16.Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services de la

Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré téléphone : 698 14 33 00 Ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.publiccontracts.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> ou tout autre moyen de communication électronique indiqué par le maître d'ouvrage

1. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro..... Ou le MO 699 85 15 24.

NGAOUNDERE Le 20-02-2025

Le MAIRE

IBRAHIM YAYA.